
GRUPE DES PAPIERS - LISTE DE VÉRIFICATION POUR LE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Au moment de soumettre une réclamation, veuillez inclure tous les éléments indiqués dans la liste de vérification suivante.

Toutes les réclamations sont traitées selon les politiques et lignes directrices de traitement des réclamations du Groupe des papiers de Tembec. [Réclamations détaillées.](#)

Documents exigés

- Description détaillée du problème
- Description détaillée du processus de production (impression et finition)
- Énoncé précis des coûts (incluant le poids, le nombre de feuilles ou rouleaux défectueux, vitesse de presse, temps de presse, coûts des blanchets)
- Échantillons pertinents et preuves déterminant le carton défectueux (numéros des rouleaux ou numéros des palettes, échantillons imprimés et non imprimés, photos du produit défectueux, rubans tirés et blanchets, etc.)
- A Tout produit pertinent et information pertinente pour l'identification de la commande ou de la livraison, comme :
 - Informations sur le produit (nom, épaisseur)
 - Numéro de bon de commande / de facture
 - Numéros de rouleaux ou de palettes
 - Numéro de commande de l'usine
 - Étiquettes de rouleaux/palettes
 - Bons détaillés d'expédition

Tous les éléments doivent être envoyés par service de messagerie à l'adresse suivante :

À l'attention de : Groupe des papiers de Tembec / Analyste des réclamations
C/O AMJ Campbell
Attn: Ann-Marie Gagne
400 Carmichael Drive
North Bay, Ontario
Canada
P1B 8G2

1 800 411-7011
kallima.com